

Ungersheim, le 8 Mars 2019

Attestation pour la classe d'émission « A+ » et « E1 » dans l'air intérieur

Liste des familles de produits concernés par cette attestation :

- Plaques de plâtre KNAUF (cloisons¹, complexes de doublage, KNAUF Brio et KNAUF Brio WF)
- Plaques de plâtre KNAUF pour plafonds (Gammes KNAUF Delta, KNAUF Delta 4 et KNAUF Danoline)
- Plaques de ciment KNAUF (Aquapanel® Indoor et Aquapanel® Floor)
- Plaques KNAUF de protection contre les rayonnements (KNAUF Safeboard et KNAUF RX)
- Cloisons à âme alvéolaire et Panneaux sandwichs (Polycloison, Polygaïne)
- Panneaux en laine de Bois (gamme Organic, gamme Fibralth et complexes avec isolants)
- Panneaux isolant en Polystyrène Expandé (gamme KNAUF Therm et autres produits PSE)
- Panneaux isolant en Polyuréthane (gamme KNAUF Thane et autres produits PUR ou PIR)
- Panneaux isolant en Polystyrène Extrudé (gamme K-FOAM et autres produits XPS)
- Enduits KNAUF (Enduits à Joints, Mak 3, Jet Filler, gamme Proplak, gamme Propaint, KNAUF Silk, Uniflott, ...)
- KNAUF Absolu (KNAUF Basecoat, KNAUF Suono, KNAUF Topcoat)

Par la présente, nous vous confirmons que les produits KNAUF (des familles ci-dessus) ont une classe d'émission « A+ » conformément à l'étiquetage sanitaire français.



Cela signifie que les produits KNAUF (des familles ci-dessus) respectent à 28 jours les seuils d'émissions suivants (exprimés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$) :

	Classe C	Classe B	Classe A	Classe A+
Formaldéhyde	>120	<120	<60	<10
Acétaldéhyde	>400	<400	<300	<200
Toluène	>600	<600	<450	<300
Tétrachloroéthylène	>500	<500	<350	<250
Xylène	>400	<400	<300	<200
1,2,4-Triméthylbenzène	>2000	<2000	<1500	<1000
1,4-Dichlorobenzène	>120	<120	<90	<60
Éthylbenzène	>1500	<1500	<1000	<750
2-Butoxyéthanol	>2000	<2000	<1500	<1000
Styrène	>500	<500	<350	<250
COVT	>2000	<2000	<1500	<1000

Les tests d'émissions ont tous été réalisés par des laboratoires accrédités EN ISO 17025, selon les exigences de la réglementation française et conformément aux normes NF EN ISO 16000 en vigueur.

Par la présente, nous vous confirmons également que les produits KNAUF (des familles ci-dessus) ont une classe d'émission* « E1 » qui correspond au meilleur niveau d'émission (dégagement de formaldéhydes $\leq 0,124 \text{ mg}/\text{m}^3$) suivant la norme EN 13964.

* Les tests d'émissions ont tous été réalisés selon les exigences de la réglementation française et conformément aux normes EN 717 en vigueur (dont la norme EN 717-1 : 2004).

Responsable Environnement Western Europe
Eric HENNEKE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Eric Henneke".

¹ A l'exception de la plaque KNAUF Fireboard M0 qui a une classe d'émission « A ».